



MINISTRE DES FINANCES

**COFED**

CELLULE D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL  
DU FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT



## AVIS DE MARCHÉ DE TRAVAUX

**Travaux de réhabilitation de la Route Nationale RN1 entre Batshamba et le pont Loange**

**Pk 0+000 – Pk 114+004**

**KASAI OCCIDENTAL**

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

- Référence de publication :** EuropeAid/131924/D/WkS/CD
- Procédure :** Ouverte
- Programme :** 10<sup>ème</sup> FED
- Financement :** Lancement du marché avec clause suspensive avant signature de la convention de financement entre l'Union européenne et la RDC
- Pouvoir adjudicateur**  
Ministère des finances, Ordonnateur national du FED en République démocratique du Congo,  
Kinshasa

---

## SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

### 6. Description du marché

Le présent marché a pour objet les travaux de réhabilitation de la RN1, Lot 1, entre Batshamba, Pk 0+00, et le Pk 114+004, après le pont sur la rivière Loange, Pk 112+182, de la Route Nationale n°1 entre Batshamba et Tshikapa.

### 7. Nombre et intitulés des lots

Lot unique

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

### 8. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires) des États membres de l'Union européenne, les États ACP dans les pays et territoires autorisés par l'accord de partenariat ACP-CE au titre duquel le marché est financé (voir également rubrique 22 ci-après). La participation est également ouverte aux organisations internationales. Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires de ces pays.

### 9. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un marché de travaux, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.3.3 du Guide pratique des procédures contractuelles pour les actions extérieures de l'UE.

### 10. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre seulement une offre par lot. Les offres couvrant une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les travaux requis dans le dossier d'appel d'offres.

### 11. Garantie de soumission

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie de soumission de 850.000 euros lors de la remise de leur offre. Cette garantie sera restituée aux soumissionnaires non retenus une fois que l'appel d'offres aura été mené à terme, et à l'attributaire ou aux attributaires après la signature du contrat par toutes les parties.

### 12. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution de 10 % du montant du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie dans un délai de 30 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le pouvoir adjudicateur. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité et un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la seconde offre conforme la moins chère

### 13. Réunion d'information et/ou visite de site

Une réunion d'information et une visite de site obligatoires seront organisées par le pouvoir adjudicateur **le 21 février 2012 à 9 heures précises (heure de l'Est de la RDC)**. Les précisions à ce sujet sont disponibles à :

Cellule d'Appui à l'Ordonnateur national du Fonds Européen de Développement (COFED)  
Bâtiment de la Direction Générale des Impôts - Rue du Haut Congo-Kinshasa/Gombe  
République démocratique du Congo  
Tél : 00 243 81 555 36 44 - Fax : 00 243 81 555 36 49  
Email : [cofed@cofed.cd](mailto:cofed@cofed.cd)

### 14. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

### 15. Délai de mise en œuvre

Trente (30) mois.

## CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

### 16. Critères de sélection

Afin d'être considérés comme éligibles pour l'attribution du marché, les soumissionnaires doivent fournir la preuve qu'ils répondent aux critères de sélection. Cette preuve doit être fournie par les soumissionnaires par le biais des informations et des documents décrits au point 12.1 ci-dessus et sous toute autre forme que les soumissionnaires souhaiteraient utiliser.

Dans le cas d'une offre soumise par un consortium, et sauf disposition contraire, ces critères de sélection seront appliqués au consortium dans son ensemble:

Les critères de sélection de chaque soumissionnaire sont les suivants:

Capacité économique et financière du candidat:

- a) le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire au cours des trois dernières années doit être égal au moins à 200.000.000 Euros.
- b) s'il est le seul soumissionnaire, il doit avoir accès à un crédit et à d'autres facilités financières suffisantes pour couvrir les flux de trésorerie, requis pour la durée du marché. Dans tous les cas, le montant du crédit disponible doit dépasser l'équivalent de 30.000.000 Euros

Capacité technique et professionnelle du candidat:

- a) il doit avoir achevé au moins 3 projets de même nature/montant/complexité comparable aux travaux couverts par l'offre qui ont été exécutés durant la période qui suit: 5 années à compter de la fin du délai de soumission. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander des copies des certificats de réception finale signés par les maîtres d'œuvre/maîtres d'ouvrage pour les projets dont question.

Cela signifie que le projet auquel le soumissionnaire se réfère pourrait avoir commencé ou avoir été exécuté ou avoir été achevé à n'importe quel moment durant la période indiquée, mais ne doit pas nécessairement avoir commencé et avoir été achevé durant cette période, ni avoir été exécuté pendant l'intégralité de ladite période

- b) il doit exécuter au moins 70 % des travaux du marché par ses propres ressources, ce qui signifie qu'il doit disposer de l'équipement, des matériaux, des ressources humaines et financières nécessaires pour lui permettre d'exécuter cette part du marché.
- c) s'il s'agit du membre principal d'une joint-venture/d'un consortium, il doit avoir la capacité d'exécuter au moins 50 % des travaux du marché par ses propres moyens
- d) s'il s'agit d'un partenaire d'une joint-venture/d'un consortium (c'est-à-dire, pas le membre principal), il doit avoir la capacité d'exécuter au moins 20 % des travaux du marché par ses propres moyens.
- e) Tout son personnel d'encadrement doit avoir au moins 10 années d'expérience appropriée et doit avoir les qualifications, attestées, afférentes à des travaux de nature similaire à celle du projet considéré

### 17. Critères d'attribution

Prix.

---

## SOUMETTRE UNE OFFRE

### 18. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres?

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la COFED, à l'adresse indiquée au point 13, moyennant le paiement de **200 euros, qui exclut les frais de port**. Il peut également être consulté dans les locaux du pouvoir adjudicateur, à l'adresse indiquée au point 13. Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à

- **Monsieur l'Ordonnateur National du FED en RDC**  
s/cCellule d'Appui à l'Ordonnateur national du Fonds Européen de Développement (COFED)  
Bâtiment de la Direction Générale des Impôts - Rue du Haut Congo-Kinshasa/Gombe  
République démocratique du Congo  
Tél : 00 243 81 555 36 44 - Fax : 00 243 81 555 36 49  
Email : [cofed@cofed.cd](mailto:cofed@cofed.cd)

Avec copie à:

- **Monsieur le Chef de Délégation de l'Union européenne en RD Congo,**  
Immeuble BCDC, 14ème étage, Boulevard du 30 juin,  
Kinshasa/Gombe  
Tél : 00243 81 33 00 125/6/7- Email : [Delegation-dem-rep-of-congo@eeas.europa.eu](mailto:Delegation-dem-rep-of-congo@eeas.europa.eu)

en mentionnant la référence de publication indiquée au point 1 au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 19. Le pouvoir adjudicateur doit répondre aux questions au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres sont publiés au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site Internet d'EuropeAid à l'adresse suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome> 1

### 19. Date limite de soumission des offres

Les offres doivent parvenir au pouvoir adjudicateur obligatoirement par porteur au plus tard le 24 avril 2012 à 15 heures (heure de Kinshasa) dans les locaux de la COFED sis au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment de la Direction Générale des Impôts, Rue du Haut Congo, Kinshasa/Gombe.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

### 20. Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres aura lieu le 24 avril 2012 à 15 heures et 15 minutes (heure de Kinshasa) dans la salle des réunions de la COFED sise au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment de la Direction Générale des Impôts, Rue du Haut Congo, Kinshasa/Gombe.

### 21. Langue de la procédure

Toutes les communications pour cette procédure devront être effectuées en français.

### 22. Base juridique

Accord de partenariat ACP-CE signé à Cotonou le 23 Juin 2000, tel que modifié en novembre 2010.